

AU PLAISIR DE VOUS RETROUVER A L'ATELIER « Déclarer ma microentreprise en ligne »



MICRO ENTREPRENEUR Comment déclarer votre activité ?



PARTICIPEZ A L'ATELIER
MICROENTREPRISE



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Région
Pays de la Loire



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Région
Pays de la Loire

Atelier Microentreprise

Déclarer son activité en ligne à la CMA

Le Centre de Formalités des Entreprises (CFE)



VOTRE FORMALITE PAR VOIE DEMATERIALISEE

Réalisez vous-même votre demande de création d'entreprise !

Pour qui ?

- Les créateurs de microentreprise

Où ?

- A la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe (72)

Conditions ? Préalables ?

- Avoir réalisé le Stage Préalable à l'Installation ou en être dispensé
- Avoir la qualification professionnelle nécessaire pour le métier visé (si activité réglementée)

L'indispensable ? Le nécessaire ?

- Etre à l'aise avec l'informatique
- Avoir une adresse mail personnelle valide

Intervenants ?

- Conseillers en formalités juridiques

Durée ?

- Entre 1h et 2h30 (atelier de max. 10 personnes)

Les + ? Avantages ?

- Mise à disposition d'un ordinateur
- Pas de document à scanner
- Rapidité, simplicité et sécurité juridique
- Des échanges directs avec un conseiller

Coût ?

- 67 euros



RENSEIGNEMENTS & DOCUMENTS A APPORTER LE JOUR DE L'ATELIER

- Tous les renseignements relatifs à votre projet création (date de début d'activité, le détail de vos activités, nom commercial, n° sécurité sociale, ...)
- **Copie** pièce d'identité en cours de validité
- **Copie** justificatif de domiciliation de l'entreprise (facture électricité, téléphone...et Autorisation propriétaire si besoin accompagnée de la taxe foncière du propriétaire)
- Pour les activités soumises à qualification : **copie** justificatif de la qualification (diplôme ou 3 ans d'expérience dans l'activité)
- **Copie** attestation de Stage Préalable à l'Installation ou justificatif de dispense de stage.

Avant l'atelier, si vous avez des questions sur votre projet de création d'entreprise (fiscalité, régime social, ...) n'hésitez pas à contacter le Service Appui aux Entreprises, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi, au 02 43 74 53 61 ou 62 ou entreprises72@artisanatpaysdelaloire.fr



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Région
Pays de la Loire

Atelier Microentreprise

Bulletin d'inscription

Le Centre de Formalités des Entreprises (CFE)



S'INSCRIRE A L'ATELIER CREATION DE VOTRE MICROENTREPRISE

Profitez de notre expertise et sécurisez vos démarches !

- Vous souhaitez bénéficier d'une véritable assistance pour réaliser vos formalités -

Je soussigné(e)

Adresse : Adresse mail : @

Ville/code Postal : Téléphone :

Sollicite l'assistance aux formalités et je joins le règlement de 67 € pour participer à l'atelier microentreprise organisé le

Chèque joint au bon de participation

Carte bancaire/Espèces le jour de l'atelier

Activités exercées (commencer par l'activité principale) :

.....

.....

Demande de carte ambulant :

Oui

Non

Date de début d'activité :

A le,

Bon pour accord (signature)

En cas de problèmes techniques liés à la plate forme de déclaration de création d'entreprise, nous nous engageons à vous recevoir lors d'un entretien individuel pour procéder à l'immatriculation de votre entreprise dans les meilleurs délais.



TRANSMISSION DE VOTRE BON D'INSCRIPTION

Merci de bien vouloir transmettre votre bon d'inscription soit par courrier ou par mail soit à nous remettre lors de notre intervention au stage de gestion le vendredi de 9h à 10h30

✉ :

Chambre des Métiers et de l'Artisanat 72
CFE /Atelier microentreprise
5, cour Etienne Jules Marey
72016 LE MANS CEDEX 2

@ :

cfe72@artisanatpaysdelaloire.fr

Au plaisir de vous accompagner dans vos démarches ...

Pour tout complément d'information, contacter le Service des Formalités Juridiques, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi, au 02 43 74 53 53 ou par mail : cfe72@artisanatpaysdelaloire.fr



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Région
Pays de la Loire